

EDITO

Chers Winpharmaciens, les équipes de Pharmacom vous souhaitent une excellente année 2026!

Le givre sur les vitres et les journées plus courtes ne trompent pas : l'hiver est bien là !

Ce début d'année insuffle une énergie particulière dans le monde de l'officine, celle des bonnes résolutions et surtout de nouvelles réformes réglementaires sur lesquelles il faut s'adapter.

Ces changements peuvent mettre à mal vos nerfs, nous en sommes désolés. Notre priorité reste la même depuis toujours : vous accompagner dans ces transitions pour que chacun puisse trouver ses marques et continuer à travailler sereinement.

C'est en restant soudés et en partageant nos expertises que nous transformerons les défis de ce trimestre en succès partagés.

Bonne lecture de cette première newsletter 2026.



NEWSLETTER DE JANVIER 2026 #33

TRUCS ET ASTUCES : LA NOUVELLE RÉFORME DES FAUTEUILS ROULANTS ET LE RESTE À CHARGE MUTUELLE

La nouvelle réforme des fauteuils roulants vous pose quelques interrogations, et cela malgré les webinaires que Every's ou nous même vous avons proposés.

Il est nécessaire de vous rappeler que ni vous, ni nous n'avons demandé cette réforme. Nous sommes tous dans le même bateau. Il faut donc prendre quelques dizaines de minutes pour appréhender cette réforme.

Votre principale interrogation est "pourquoi y a t-il un reste à charge depuis le 01/12/2025?"

Cette incompréhension relève en 1er lieu d'une information, relayée partout, concernant la prise en charge à 100% sur la location des FR.

La prise en charge est effectivement à 100%, si vous tarifiez vos FR au prix remboursement Sécu + Mutuelle :

- Le 100% s'applique, pour le FMP, sur la base de remboursement à 3.82€
- Le 100% s'applique, pour le FMPPR, sur la base de remboursement à 8.27€
- Le 100% s'applique, pour le FRM, sur la base de remboursement à 13.44€

Si les FR ne font pas partis de votre parc de location, il vous sera alors impossible de vendre sur la base de remboursement. Vous serez obligé d'aller jusqu'au prix limite de vente.

(PLV FMP : 10.92€, PLV FMPPR : 23.63€, PLV FRM : 13.44€)

Les mutuelles ne se sont pas encore conformées à la prise en charge du code AMR à plus de 100%.

IL NE FAUT SURTOUT PAS FORCER !

Vous risquez d'avoir des rejets. Il vaut mieux appeler les mutuelles pour savoir si elles prennent en charge ce delta.

Si ce n'est pas le cas, votre client aura un reste à charge à chaque facturation.

L'équipe formation

RAPPEL : CHANGEMENT DES PRIX D'ACHAT ET DES PRIX DE VENTE CONSEILLÉS BOIRON

Le laboratoire BOIRON a récemment communiqué une mise à jour des prix d'achat et, par conséquent, des prix de vente conseillés pour l'homéopathie, concernant les formes galéniques Granules et Granules unidoses.

- Pour 2025 : ancien prix d'achat pour les TG = 3,22 €/ ancien prix de vente conseillé = 3.49 €

- Pour 2026 : nouveau prix d'achat 2026 pour les TG = 3.33€/ nouveau prix de vente conseillé = 3.60 €

- Pour 2025 : ancien prix d'achat pour les TD = 2.81 €/ ancien prix de vente conseillé = 2.99 €

- Pour 2026 : nouveau prix d'achat 2026 pour les TG = 2.91€/ nouveau prix de vente conseillé = 3.10 €

Afin de changer vos prix sans difficulté, nous vous conseillons de suivre la procédure qui vous a été communiquée dans le menu **Aide, Communications réglementaires**.

A la page 2, vous retrouverez les pré-requis à faire avant le changement.

A la page 3, 4, et 5, vous retrouverez la procédure pour faire le remplacement via le menu **Listes, Produits**.



Il est nécessaire de bien cliquer sur l'onglet



pour modifier le filtre des prix tarif des TG et des TD.

Si vous ne le faites pas, il ne vous sera proposé aucune ligne à remplacer.

L'équipe formation